

ACCUEIL HANDICAP

Conformément à la loi du 11 février 2005, pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », Annapurna Solution rend ses formations accessibles à tous.

Nos formations sont notamment accessibles aux personnes présentant des handicaps, visuels, auditifs et moteurs, mais en fonction du degré de handicap, il est préférable de nous interroger.

Le site <https://www.agefiph.fr/> ouvrir l'emploi aux personnes handicapées peut apporter des réponses à vos interrogations.

Vous pouvez également consulter le site

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

Monsieur Yan Chureau, responsable administratif Annapurna Solution, et Madame Marine Mongellaz, en tant que référent Handicap, auront à cœur de vous renseigner.

Marine a la charge de :

- Enregistrer les noms des stagiaires présentant un handicap et s'informer sur le type d'handicap de la personne pour l'aider à cibler le choix de sa formation. Répertorier les améliorations susceptibles d'améliorer son confort lors des formations.
- Identifier les caractéristiques du handicap et en avertir le formateur.
- S'assurer que la personne en situation de handicap a bien indiqué ce qu'elle attend de Annapurna Solution et de son formateur.

Calme et sourire seront les moteurs de la prise en charge de la personne handicapée.

ADAPTATION DES RYTHMES DE FORMATION

La durée globale d'une formation présentielle est, en général, de 7 heures.

La durée moyenne des séquences d'apprentissage est de 1 h30, permettant de respecter un rythme d'attention et de ménager de courtes pauses. Une pause de 10 minutes environ est prévue au milieu de chaque demi-journée. Nos formateurs sont sensibilisés à être vigilant et à adapter leur débit de parole.

ABSENCES COURTES

Si un stagiaire a besoin de s'absenter brièvement (ex : injection d'insuline, prise de traitement...), il préviendra le formateur en début de séance afin qu'il puisse, soit adapter le rythme des pauses, soit prévoir un rattrapage de l'information délivrée.

PÉDAGOGIE ET ADAPTATION DU CONTENU

Nos formations alternent séquence théoriques et cas pratiques participatifs afin de maintenir l'attention des stagiaires. En cas de difficulté d'attention ou acuité auditive / visuelle déficiente, le stagiaire est invité à nous en faire part avant la formation afin qu'on en informe le formateur qui y apportera la plus grande vigilance.

ANNAPURNA SOLUTION

Siège social : 70D Lot. Les Lauzes 30114 Nages-Et-Solorgues

Siret : 98039207000010 TVA Intracom : FR34980392070 APE : 7022Z

Organisme de formation N° Agrément : 76300578930

www.annapurnasolution.fr

annapurnasolution@outlook.fr

ALLERGIE

Pour les repas, s'ils sont réservés par Annapurna Solution, le stagiaire signalera afin de prévenir le restaurateur s'il a des allergies alimentaires, s'il est végétarien, etc...

HANDICAP LES PLUS COURANTS EN FORMATION ET EXEMPLE DE PRISE EN CHARGE

MAL VOYANT

- Avant la formation, il sera proposé au participant de lui envoyer les documents dans le format de son choix.
- Accueillir le stagiaire
- Lui montrer le lieu des toilettes handicapés.
- Installer la personne à une place privilégiée pour être en face de l'intervenant et pouvoir se déplacer au mieux sans rencontrer d'obstacles de chaises ou de tables. Prévoir des prises de courant et wifi à proximité pour brancher son ordinateur.
- S'assurer que l'intervenant parle distinctement à voix haute et prenne le temps de lire les commentaires du power point afin que le stagiaire puisse l'enregistrer.

MAL ENTENDANT

- Avant la formation, il sera proposé au participant de lui envoyer les documents dans le format de son choix.
- Placer le stagiaire de façon stratégique de telle sorte qu'il puisse lire sur les lèvres de l'intervenant.
- Dans tous les cas signaler à l'assemblée de bien vouloir articuler et parler lentement face à la personne.
- Demander au formateur d'adapter son débit de parole et être vigilant à l'écoute du stagiaire peut être en lui laissant plus de temps de réflexion par exemple pour un quizz, l'aspect fatigabilité du stagiaire étant à prendre en considération.

HANDICAP MOTEUR

Pour les formations dans notre salle :

- Préparation la veille de la salle, avec affectation de la place du fauteuil en fonction du recueil des souhaits du stagiaire
- Accueil du stagiaire le jour de la formation 30 mn avant le début de la formation, par la responsable administrative, le formateur et/ou un salarié Annapurna Solution pour faciliter la manutention du fauteuil
- Lui montrer le lieu des toilettes handicapés.
- Installer la personne à une place privilégiée pour être en face de l'intervenant et pouvoir se déplacer au mieux sans rencontrer d'obstacles de chaises ou de tables. Prévoir des prises de courant et wifi à proximité pour brancher son ordinateur.

Pour les salles louées :

- Nous choisissons des salles de formation équipées et aux normes d'accessibilité.

ANNAPURNA SOLUTION

Siège social : 70D Lot. Les Lauzes 30114 Nages-Et-Solorgues

Siret : 98039207000010 TVA Intracom : FR34980392070 APE : 7022Z

Organisme de formation N° Agrément : 76300578930

www.annapurnasolution.fr

annapurnasolution@outlook.fr